

121^e Assemblée des délégué-e-s de la FSCI 2026

Ordre du jour

	Point à l'ordre du jour	Responsable	Annexe	Heure
1.	Ouverture de la 121 ^e AD de la FSCI	R. Friedländer		13h15
	Mot de bienvenue de Conradin Cramer, Président du gouvernement du canton de Bâle-Ville			13h35
2	Procès-verbal de la 120 ^e AD du 18 mai 2025 : Approbation	R. Friedländer	Annexe 2	13h50
3.	Rapports des membres du Comité	Comité		13h55
4.	Rapport annuel 2025: Approbation	R. Friedländer	Annexe 4	14h15
5.	Présentation des comptes 2025 et rapport de la commission de contrôle de gestion et des comptes: Approbation	R. Lewin /D. Jakobovits N. Izrailowicz	Annexe 5	14h30
6.	Budget 2026: Prise de connaissance	R. Lewin	Annexe 6a/6b	14h50
	Pause café			15h00
7.	Décharge au Comité	R. Friedländer		15h45
8.	Demande d'admission à la FSCI de l'Israelitische Religionsgesellschaft Basel	R. Friedländer	Annexe 8	15h50
9.	Élections et prises de congé	D. Frank		16h15
9.1	Élection des membres du CC	D. Frank		16h20
10	Divers	R. Friedländer		16h35
	Fin de l'Assemblée des délégué-e-s			16h45

Ordre du jour

Ordre du jour

Ordine del giorno

Bâle, le 31 mai 2026

121^e AD de la FSCI 2026

Aula de l'Université de Bâle
Petersplatz/Spalengraben
4051 Bâle

En règle générale, le temps de parole des délégué-e-s est limité à 3 minutes au maximum.

Conformément à l'article 20 des statuts, les propositions relatives à l'ordre du jour doivent être soumises par les communautés au Comité de la FSCI au plus tard 14 jours avant l'Assemblée des délégué-e-s.